



Enseignement
labellisé par la
Sécurité routière



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTO-ÉCOLE ONDRES



Port. : 06 33 49 86 44



SITE INTERNET : www.auto-ecole-fougere.com

FORMATION PERMIS AM (SCOOTER)



FORFAIT AM : SCOOTER



Au 01/09/2026 | Tva à 20% | Formation 8 heures minimum



4 heures de code en cours collectifs.



1 heure de sensibilisation aux risques routiers avec un parent obligatoire.



1 heure de formation hors circulation minimum.



3 heures de formation en circulation minimum.



Photo pour dossier Ants faite par l'école de conduite.



Photocopie de la pièce d'identité recto verso, adresse mail et n° de portable de l'élève.



Justificatif de domicile (facture de moins de six mois) avec la photocopie de la carte d'identité au nom et prénom de ce même justificatif.



Attestation d'hébergement et copie du livret de famille si nom différent.



AASR 1



Casque et gants et chaussures renforcées



Code le lundi, mercredi et vendredi de 18h à 19h et samedi matin de 11h à 12h.

FORFAIT AM : SCOOTER

240 € TTC

(Édition du titre (facultatif) : 20 €)



COURS DE CODE



Lundi
Mercredi
Vendredi
Samedi

de 18h à 19h
de 18h à 19h
de 18h à 19h
de 11h à 12h



1958 Av. du 11 Novembre 1918
40440 ONDRES



ecoledeconduitefougere@orange.fr

Code APE : 804A
SIRET : 3810658018600022
N° d'agrément : E 0704039120